

Activité 362- Les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage

Présentation des politiques de baisse du coût du travail pour lutter contre le chômage

Compléter le tableau à partir des documents et de vos connaissances

Déterminant essentiel du chômage	
Chômage conjoncturel/structurel	
Quelle politique pour lutter contre le chômage ?	
Quelles mesures pour lutter contre le chômage ?	
Quels mécanismes sont attendus ?	
Quelles mesures ne faut-il pas prendre ?	
Quel type de chômage peut alors augmenter ?	
Pour quelles raisons ?	

Document 1

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des économistes ont jeté les bases de l'analyse dite néoclassique du marché du travail. Selon eux, le temps de travail est une marchandise comme une autre et fait donc l'objet d'une offre et d'une demande.

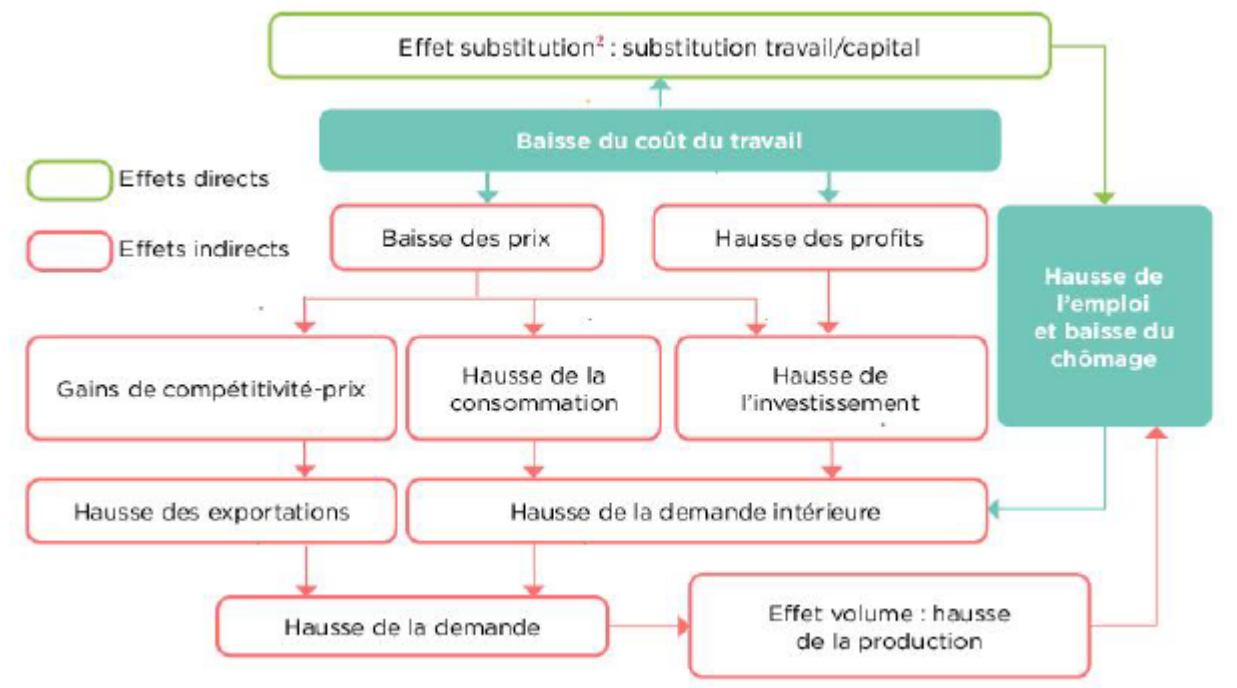
L'offre émane des personnes se présentant sur le marché du travail (les "actifs"). Celles-ci arbitrent entre l'utilité qu'elles retirent d'une heure de travail (le salaire obtenu et les biens de consommation auxquels ils pourront accéder grâce à ce revenu...) et la désutilité de cette heure de travail (fatigue, renoncement au temps libre...). Plus, donc, le salaire est élevé, plus les heures de travail offertes seront importantes. Pour le dire comme les économistes : la fonction d'offre de travail est croissante.

La demande de travail provient des employeurs qui, eux, raisonnent en termes de rentabilité. Il est intéressant pour eux d'acheter une heure de travail supplémentaire tant que celle-ci génère un revenu (la valeur ajoutée qu'elle permet de produire) supérieur à ce qu'elle leur a coûté. Dès lors, plus le coût du travail diminue, plus les employeurs seront enclins à "acheter" de la marchandise travail. La fonction de la demande de travail est de ce fait décroissante et strictement inverse à celle de l'offre de travail. Si les prix des biens et des services, mais aussi ceux du travail, sont libres dans le cadre d'un marché où la concurrence est parfaite, un équilibre s'établira permettant la régulation harmonieuse de ces intérêts opposés en maintenant le plein-emploi.(...)

Ainsi, pour ces économistes, le niveau trop élevé du salaire minimum, assorti de cotisations sociales excessives, décourage les employeurs d'embaucher. Tandis qu'une protection sociale (indemnités de chômage, minima sociaux) trop généreuse désincite les personnes privées d'emploi à reprendre une activité (situations qualifiées de "trappe à chômage" ou "à inactivité").

Source : Alternatives économiques, Les politiques de l'emploi à l'épreuve du chômage de masse, 01 Septembre 2016

Document 2 : Les effets directs et indirects de la baisse du coût du travail



Source : Magnard

Document 3

Si l'on baisse le coût du travail, il y en aura davantage : les entreprises pourront plus facilement embaucher, elles seront moins tentées d'automatiser leurs processus de production... C'est le genre d'idées qui paraissent tomber sous le sens. Et d'ailleurs, c'est un type de politique qui a été promu en France par tous les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, depuis vingt-cinq ans. Elle est une fois de plus au coeur du pacte de responsabilité. Mais comme souvent quand les choses paraissent "évidentes", il faut en réalité y regarder à deux fois.

Tout d'abord, au sein d'une économie, le travail n'est pas simplement un coût pour les entreprises : il représente parallèlement un revenu pour les gens qui le reçoivent. Que ce soit un revenu direct, via le salaire net perçu par le salarié à la fin du mois, ou des revenus indirects quand ces sommes transitent par les tuyaux de la protection sociale pour aller vers des chômeurs, des retraités ou des malades. Or, abaisser le coût du travail risque fort d'aboutir à diminuer les revenus globaux distribués par les entreprises, et donc limiter la demande intérieure qu'ils alimentent. Ce qui risque au final d'aggraver la situation des entreprises et de l'emploi, au lieu de l'améliorer.

Source : Alternatives économiques, Les recettes classiques (et peu efficaces), 01 Mars 2014

La politique d'exonération de cotisations sociales des bas salaires en France

Compléter le tableau à partir des documents et de vos connaissances

Quelles mesures ont été prises à partir des années 1990 ?	
Effets positifs de cette politique	
Effets négatifs de cette politique	
Solution proposée par les deux auteurs du rapport	

Document 4

Le principal changement préconisé par les deux économistes est de « casser la dynamique consistant à sans cesse renforcer les exonérations sur les bas salaires ». Une politique mise en place dans les années 1990 qui a montré son efficacité alors que le chômage était de 13 % et qu'il touchait en priorité la population moins qualifiée. Aujourd'hui, les allègements de cotisations sociales employeur sur les bas salaires sont dégressifs : plus le salaire s'élève au-dessus du smic, plus le taux de cotisations sociales employeur augmente, et ce jusqu'à 1,6 smic. Au-delà, d'autres exonérations persistent jusqu'à 2,5 smic puis 3,5 smic, dont l'effet sur l'emploi est contesté par les économistes. Au total, cet empilement coûte aujourd'hui 75 milliards d'euros, soit 2,7 points de produit intérieur brut.

Antoine Bozio et Etienne Wasmer proposent un scénario central, réalisé à budget constant, dans lequel les exonérations sont réduites de quatre points au niveau du smic et les taux réduits maladie et famille sont supprimés au-delà de 1,6 fois le smic. « Cela permet d'abaisser fortement la pente des allègements » jusqu'à une sortie complète à 2,5 smic, écrivent les auteurs.

Concrètement, avec cette réforme, les cotisations employeur seraient plus élevées entre un et 1,2 smic, plus faibles de 1,2 à 1,9 smic et redeviennent plus élevées de 1,9 à 3,5 smic. Le coût du travail au niveau du smic augmenterait donc, mais les salaires intermédiaires seraient revalorisés. « La réduction la plus forte des cotisations employeur » concernerait « les personnes rémunérées 1,6 smic, c'est-à-dire au niveau du salaire médian », ajoutent les économistes.

Les effets sur l'emploi seraient modestes mais positifs, précise le rapport, « de l'ordre de 10 000 à 20 000 » emplois selon les hypothèses. Certains secteurs, comme la propreté, qui emploient beaucoup de salariés au smic, seraient toutefois particulièrement touchés par ces changements. Mais le rapport juge que les conséquences seraient limitées car « une majorité de secteurs qui perdent en termes d'exonération sur les bas salaires y gagnent sur les salaires intermédiaires ».

Cette réforme permettrait de réduire le coût pour les employeurs d'une progression des salaires en dessous de 1,6 smic. En prenant en compte la dégressivité de la prime d'activité et les prestations sociales, augmenter un salaire au smic de 100 euros coûte aujourd'hui 483 euros. Avec le scénario des économistes, ce montant baisserait à 430 euros, une réduction de plus de 10 %.

D'autres scénarios sont proposés, comme conserver des niveaux d'exonérations élevés pour les jeunes de moins de 25 ans par exemple, afin de favoriser leur accès à l'emploi. Une autre piste de réforme, plus dure, est également esquissée : supprimer les allègements au-delà de 1,9 smic. Une hypothèse qui sera probablement vue d'un bon œil par Bercy puisqu'elle engendrerait 12,1 milliards d'euros d'économies. Mais cette mesure, précisent Antoine Bozio et Etienne Wasmer, entraînerait selon leurs calculs la destruction de 61 000 emplois, dont 52 000 au-delà de 1,2 smic.

Le coût pour les finances publiques de ces exonérations, qui plus est dans la période actuelle de dérapage budgétaire, suscite régulièrement la polémique. Les auteurs, qui écrivent être « conscients de la dégradation des finances publiques » appellent cependant à prendre des précautions dans l'interprétation des coûts estimés des exonérations. Ainsi, pour illustrer leur propos, le scénario radical d'une suppression complète des exonérations générales conduirait à la destruction de 980 000 emplois, dont le coût total est difficilement estimable.

Source : Thibaud Métais, Les propositions de deux économistes pour « désmicardiser la France », Le Monde, 03 octobre 2024

Document 5

La politique de réduction des cotisations employeur sur les bas salaires a eu un impact significatif sur l'emploi lors de sa mise en place dans les années 1990. Elle était particulièrement efficace quand le chômage de masse touchait en priorité la population moins qualifiée. Si elle reste pertinente aujourd'hui, l'amélioration de la situation du marché du travail et le niveau important des réductions actuelles de cotisations employeur rendent son efficacité en termes de création d'emploi moindre que dans les années 1990. En particulier, les phénomènes de baisse tendancielle de l'emploi moins qualifié (appelés dans les études économiques 'progrès technique biaisé') ont fait place à des phénomènes parfois diffus de polarisation affectant d'autres catégories de salariés et liés à d'autres formes de progrès technique.

On constate enfin un écrasement de la distribution des salaires, susceptible d'être lié à la forte dégressivité du barème des exonérations de cotisation et des retraits d'autres prestations sociales. Cela préoccupe l'ensemble des acteurs. Une même réalité est décrite par des mots différents : les économistes soulignent des taux marginaux de prélèvement élevés ou d'effets de trappes à bas salaire, les employeurs l'ampleur du coût pour augmenter le salaire net et les représentants des salariés la faible dynamique salariale.

Les craintes d'effets décourageant la formation, les efforts pour obtenir et accepter des promotions et, au final, les gains de productivité, sont régulièrement relayées.

Source : Antoine Bozio et Étienne Wasmer, Les politiques d'exonérations de cotisations sociales : une inflexion nécessaire, Octobre 2024